



Lettre d'information

Anne SANDER

Députée européenne

Les Républicains

Bourgogne-Franche-Comté

Grand Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine)



EDITORIAL

AU SOMMAIRE

Oui à une Europe de la proximité !

Le dernier baromètre de la confiance livré par le CEVIPOF en janvier souligne, une nouvelle fois, une défiance croissante de la population envers la politique et leurs élus, à plus de 76%. Cette défiance est atténuée sur le terrain pour les élus qui s'engagent à être au contact de leur circonscription et de sa population, mais malgré cela, la tendance globale est inquiétante. Dans ce contexte, l'enjeu semble clair : la proximité est la clé de la confiance.

« La proximité est la clé de la confiance »

Fort de ce constat, il est indispensable de développer les liens de proximité entre les députés européens et les citoyens et d'insister sur l'importance que revêt l'ancrage local pour le développement de la confiance.

En cela, je ne peux que regretter les calculs politiques du Président de la République sur la modification du mode de scrutin pour les élections européennes en liste nationale. Ce changement n'aura comme seule vertu que de favoriser le manque d'ancrage des candidats LREM, au détriment de représentants de proximité pour les citoyens.

Cette entreprise de sape de la proximité en Europe, et donc de la crédibilité des députés européens, le Parlement européen s'y est opposé en rejetant la proposition de mise en place de listes transnationales. Ce qui est, au passage, un revers cinglant pour le gouvernement français. Aux tactiques politiques, nous avons opposé notre réalisme face à une mesure inapplicable en l'état, peu compréhensible par les citoyens, et non souhaitable aujourd'hui pour l'Europe.

Cette Europe de la proximité, je la défends au quotidien au Parlement européen en m'engageant sur les sujets qui touchent à notre quotidien : formation tout au long de la vie, lutte contre le dumping social, saisine de la Commission européenne sur l'obsolescence programmée. Fort de mes échanges avec vous, lorsque j'arpente la circonscription de l'Est, je fais remonter vos idées, vos interrogations, vos difficultés. C'est cela l'Europe de proximité et la vision que j'ai de mon mandat de députée européenne.



Commissions parlementaires

Carte européenne de services, filtrage des investissements étrangers, Centre européen de la formation professionnelle, sont autant de thèmes sur lesquels je me suis investie en commissions et en séance plénière.

Page 2



En circonscription

Aller à votre rencontre, sur le terrain, pour promouvoir les actions de l'Europe et faire remonter vos préoccupations : tels sont les enjeux de mon action au quotidien en Bourgogne-Franche-Comté et dans le Grand-Est (Alsace, Champagne Ardenne, Lorraine).

Page 3 - Page 4



Carte électronique des services : je dis NON au projet de la Commission !



Les Commissions Affaires économiques et Emploi ont rejeté à une large majorité la proposition de la Commission européenne de Carte électronique de services, dite « Ecard ». Cette carte est un certificat autorisant l'établissement et la prestation dans un autre État. Son obtention sera entièrement dématérialisée et confiée au pays d'origine du prestataire. Elle serait, pour l'instant, volontaire et limitée aux services aux entreprises et à la construction. Néanmoins, le compte n'y est pas. Si la Commission dit vouloir faciliter la vie des entreprises, le système proposé est en réalité d'une rare complexité et les entreprises elles-mêmes n'en veulent pas. Pour toutes ces raisons, j'ai voté contre cette mesure en commission et j'ai invité le plus grand nombre de mes collègues à faire de même. La prochaine étape au Parlement européen sera le vote du texte par la commission marché intérieur et protection des consommateurs, responsable sur le fond.



Centre européen de la formation professionnelle : un outil d'avenir.

Au cours du mois de février, je me suis rendue, aux côtés de plusieurs collègues députés, au siège du Centre européen de la formation professionnelle (CEDEFOP) à Thessalonique. L'occasion de faire le point avec les équipes sur les outils nécessaires au développement de l'apprentissage en Europe ainsi que sur les dispositifs à mettre en place pour accroître la mobilité professionnelle, et en particulier dans les zones frontalières. A présent, en tant que rapporteur pour le Parlement européen, je débute les négociations avec le Conseil et la Commission, sur la révision du règlement fondateur de ce Centre, afin de lui donner le cadre nécessaire à la réalisation d'objectifs ambitieux en matière de formation professionnelle.



Filtrage des investissements étrangers



En janvier, je suis intervenue en commission Affaires Économiques et Monétaires pour soutenir la mise en place du nouveau cadre européen pour le filtrage des investissements directs étrangers (IDE). Bien que les IDE soient très importants pour la croissance et l'emploi en Europe, ils peuvent aussi représenter une menace pour nos industries stratégiques et nos savoir-faire que des entreprises ou des puissances étrangères pourraient être tentées de contrôler, mettant en danger notre souveraineté et notre sécurité.

Pour une coopération efficace, il faut que les États membres soient incités à mettre en place des systèmes de filtrage sur leur territoire. De plus, l'échange d'information, qui est l'élément clé de ce dispositif, doit se faire de manière proactive, efficace et rapide afin de protéger les entreprises européennes et préserver notre autonomie stratégique.



Inégalités en Europe : l'apprentissage comme solution



Lors de la session plénière de février, je suis intervenue dans l'hémicycle pour évoquer les inégalités en Europe. Aujourd'hui 87 millions d'Européens vivent sous le seuil de pauvreté, soit près d'un Européen sur six. Un des moyens pour remédier est de garantir l'accès de chacun, quel que soit son territoire ou son genre, aux compétences, pour s'insérer facilement et durablement sur le marché de l'emploi. Pour acquérir ce bagage de compétences et qu'il soit en adéquation avec les besoins des entreprises, c'est sur l'apprentissage, en formation initiale ou continue, que nous devons aujourd'hui miser. Car l'apprentissage c'est la voie de l'excellence pour se former à un métier. Pour convaincre les jeunes d'en faire un premier choix, nos États, aux côtés des professions, doivent en changer l'image. L'apprentissage doit devenir une voie choisie et non subie.



Commission spéciale sur la criminalité financière, l'évasion fiscale et la fraude fiscale : moralisons les régimes fiscaux en Europe et dans le Monde.



Je me réjouis d'avoir été nommée par mon groupe politique au Parlement européen au sein de la commission spéciale TAX3 sur l'évasion fiscale. Cette commission a pour objectif d'exercer une vigilance renforcée et à maintenir la pression politique sur la Commission européenne, les États Membres et les pays hors Union européenne, afin de lutter contre les pratiques facilitant l'évasion fiscale. En effet, la fraude et l'évasion fiscale sont des fléaux qui entraînent une perte sèche en terme de recettes pour les États qui jouent le jeu, ce qui veut dire moins d'argent pour les services publics par exemple. En résumé, quand quelques-uns fraudent, c'est tout le monde qui paye. Aussi, je veillerai à porter une voix de bon sens afin de cheminer vers une moralisation des pratiques et des régimes fiscaux.



Transporteurs routiers : pour une concurrence plus loyale et des routes alsaciennes, françaises et européennes plus sûres.



Aujourd'hui, en Europe, les conditions applicables aux travailleurs routiers sont très disparates d'un pays à l'autre, et sont donc à l'origine d'une véritable concurrence déloyale entre les transporteurs européens. Pour régler ce problème, la Commission propose aujourd'hui de réviser les règles applicables au transport international de marchandises. Mais la proposition de la Commission doit être amendée, et j'ai eu l'occasion, fin janvier, lors d'une réunion de la commission Emploi, de m'exprimer sur les batailles prioritaires à mener pour un retour à une concurrence loyale. Il faut d'une part appliquer les règles du détachement, dès le premier jour d'une opération internationale ou d'un cabotage, mais aussi limiter le nombre d'opérations de cabotage. Caboter doit être le moyen d'éviter un retour à vide dans son pays, mais pas « la porte ouverte » au nomadisme ! Il est d'autre part impératif, pour des raisons de sécurité, de renforcer les dispositions pour inciter les chauffeurs routiers étrangers à prendre leur temps de repos à leur domicile plutôt que dans leur cabine.



Plan Loup : le Gouvernement campe sur ses positions



Nicolas HULOT, Ministre de la Transition écologique, a répondu à mon courrier de novembre dernier sur le plan Loup, mais les éléments qu'il a pu m'apporter ne m'ont pas rassurée pour les éleveurs ovins que je soutiens. Je regrette fermement qu'il n'envisage pas de déclasser le loup de la Convention de Berne, qui en fait une espèce protégée, alors même que le loup n'est plus menacé d'extinction et a fait 12000 victimes parmi les ovins en 2017. Je rappelle en plus que ces attaques ont un coût, tant psychologique que financier pour la France, avec 25 millions d'euros dépensés. Le Gouvernement doit prendre ses responsabilités !



Coopération transfrontalière dans l'Enseignement supérieur et la recherche

Mercredi 28 février s'est tenue une nouvelle réunion de mon groupe de travail sur la coopération dans les régions frontalières sur le thème de l'Enseignement et la recherche. Les intervenants, dont Michel DENEKEN, Président de l'Université de Strasbourg et membre d'EUCOR, le campus européen, nous ont livré leur retour d'expérience. Les débats ont permis de mettre en exergue les succès en matière de coopération transfrontalière mais également de souligner les difficultés rencontrées. Une idée a été largement soutenue : celle d'une mise en place d'une zone expérimentale qui permettrait une dérogation aux normes nationales pour ainsi briser les obstacles qui entravent le parcours vertueux de ces initiatives.



Virements SEPA : La Commission doit faire appliquer la réglementation européenne

Les virements SEPA ont été mis en place pour permettre les paiements transfrontaliers, tant dans la zone euro ainsi que dans quelques pays partenaires, dans les mêmes conditions que les paiements nationaux. Or nous constatons aujourd'hui que certains organismes refusent de prendre en compte ces virements lorsque le compte bancaire est domicilié en dehors des frontières nationales. Ces hésitations sont particulièrement préjudiciables pour les travailleurs transfrontaliers, lesquels ont ainsi du mal à obtenir la prise en compte d'un compte bancaire qu'il aurait dans un autre État membre de l'Union. Dans le cadre d'une question écrite, j'ai demandé à la Commission européenne les dispositions qu'elle comptait mettre en oeuvre pour assurer l'effectivité du paiement SEPA, ainsi que les sanctions envisagées envers les opérateurs récalcitrants.



Transport dans les régions transfrontalières : combler les « chainons manquants »



Dans le cadre du rapport sur la politique de cohésion porté par mon collègue Marc Joulaud, j'ai déposé un amendement visant à demander qu'un budget spécifique soit dédié à la réalisation des « chainons manquants » de l'infrastructure de transport dans les régions frontalières.

En Alsace, ces « chainons manquants » sont notamment l'axe Obermodern-Haguenau-Karlsruhe, abandonné à la fin des années 1980, ou encore la liaison Colmar-Fribourg.



Foie gras : préserver un fleuron de la gastronomie française



N'est pas « foie gras » qui veut, tel pourrait être l'intitulé de la réglementation européenne qui fixe un poids minimum pour qu'un produit puisse être commercialisé sous cette dénomination. En conséquence, pour défendre le travail des producteurs de ce fleuron de la gastronomie française, j'ai demandé à la Commission européenne si elle envisageait de maintenir ce poids minimum dans son prochain acte délégué, ce qui permettrait aux producteurs de ne pas être en proie à la contrefaçon et au consommateur d'être sûr des produits consommés.



Obsolescence programmée : la Commission doit légiférer.

Suite à l'affaire Apple j'ai saisi la Commission européenne pour lui demander de légiférer rapidement sur la question de l'obsolescence programmée, pratique visant à réduire délibérément la durée de vie d'un produit pour pousser le consommateur à le remplacer. J'ai alors demandé à la Commission européenne de définir clairement ce qu'est l'obsolescence programmée et d'interdire aux entreprises de recourir à cette pratique sous peine de sanctions. Cela va dans le sens d'une nécessaire protection des consommateurs et de l'indispensable aide que nous devons aux citoyens européens face à ces géants industriels.



Conférences et visites

A votre rencontre sur le terrain



13 décembre 2017 : Rencontre avec la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs du Bas-Rhin sur le MERCOSUR



7 janvier 2018 : Galette des rois lors de la cérémonie des vœux des boulangers pâtisseries de Haguenau et des environs



8 janvier 2018 : Cérémonie des vœux de la Ville de Saint Dié des Vosges, à l'invitation du Maire, David Valence



17 janvier 2018 : Accueil des conseils municipaux de Burnhaupt-le-Haut et de Burnhaupt-le-Bas au Parlement européen à Strasbourg



18 janvier 2018 : Réunion de rentrée de la gême circonscription Les Républicains du Bas-Rhin à Brumath



18 janvier 2018 : Visite du Parlement européen à Strasbourg des anciens élus du canton de Benfeld



26 janvier 2018 : Inauguration des nouveaux locaux de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin



5 février 2018 : Assemblée générale de la FDSEA du Bas-Rhin



7 février 2018 : Groupe Pierre Pflimlin, rassemblant les députés européens en faveur du siège de Strasbourg



7 février 2018 : Présentation du rapport de l'Association Européenne des Jeunes Entrepreneurs sur le siège du Parlement européen à Strasbourg



7 février 2018 : Intervention au collège doctoral de l'Université de Strasbourg



14 février 2018 : Rencontre avec le Gouverneur de la Banque de France à Paris



16 février 2018 : Assemblée générale de la FDSEA du Haut-Rhin



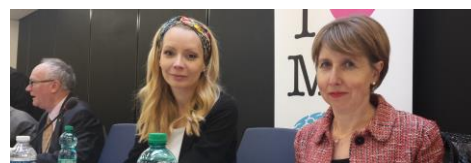
23 février 2018 : Visite de la ferme d'élevage de lapins de Sandra Lienhart à Balgau



12 mars 2018 : Visite des adhérents de la 7e circonscription Les républicains du Bas-Rhin, en présence de leur Député, Patrick Hetzel



13 mars 2018 : Anniversaire des 60 ans de jumelage entre Obernai et Gegenbach



14 mars 2018 : Intervention lors de la Semaine européenne du cerveau



Suivez mon actualité sur Facebook et Twitter !



Contacts : anne.sander@europarl.europa.eu
 ASP 13 E 253 - 60, rue Wiertz - 1047 Bruxelles
 T : +32 2 28 47 525 - F : +32 2 28 49 525
 LOW T 10038 - 1, avenue du Président Robert Schuman -
 67070 Strasbourg
 T : +33 3 88 177 525 - F : +33 3 88 179 525
annesander.eu - [@ASanderMEP](https://twitter.com/ASanderMEP) - [Anne Sander](https://www.facebook.com/AnneSander)